

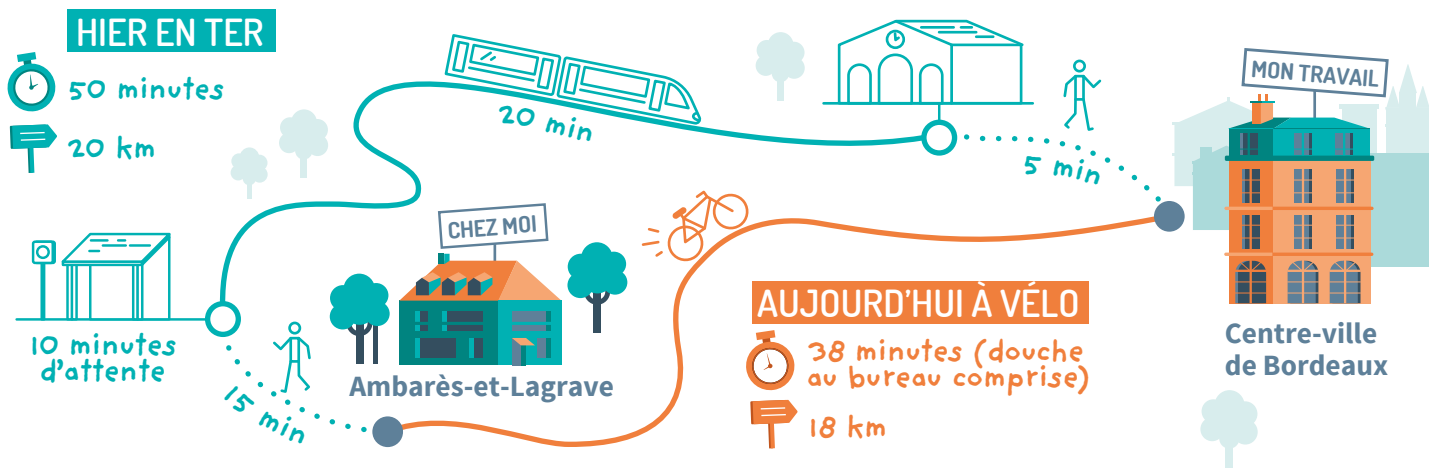
# BOUGER AUTREMENT, C'EST POSSIBLE !



Pour aller au boulot, pour moi, c'est le vélo ! Le TER ce n'est plus tous les jours mais pour des situations exceptionnelles.



## MON NOUVEAU TRAJET



## QUEL BILAN APRÈS 3 MOIS DE PRATIQUE ?



### Ce que j'ai gagné !

- La liberté horaire et la tranquillité : fini la peur de récupérer les enfants en retard à l'école !
- Un temps de trajet plus court et constant (sauf crevaison)...
- Un bénéfice santé, grâce à une activité physique régulière. Et puis en 3 mois, je suis de nouveau affûté !
- L'économie de l'abonnement TER

**-48 kg**  
de CO<sub>2</sub> émis  
en 3 mois\*

**0 polluants**

### Ce que j'ai perdu...

- La possibilité de lire pendant le trajet
- Un parcours à l'abri des intempéries (pluie, vent, froid...)

### LES INDISPENSABLES

- La piste cyclable sur les 3/4 du trajet (bientôt complétée par de nouveaux aménagements de la Ville).
- La possibilité de prendre une douche au travail.

\*Émissions de CO<sub>2</sub> du TER : 26,5 g/passager.km x 3 mois (à raison d'un aller-retour 5 fois par mois de 40 km/j et pour une utilisation du vélo 15 jours sur les 20 jours ouvrés mensuels).

## 3 BONNES RAISONS DE FRANCHIR LE PAS

**1** Des aides pour la pratique du vélo : indemnité kilométrique vélo, subventions proposées par certaines collectivités territoriales...

**2** Des services vélo en plein boom : dispositifs de location, ateliers de réparation ou d'auto-réparation...

**3** Des aménagements améliorés et développés (voies cyclables, signalétique...) par les collectivités dans le cadre du plan vélo (lancé en décembre 2018).

### POUR ALLER PLUS LOIN

Le guide de l'ADEME « La mobilité en 10 questions »

